

MONITORING DE LA SANTÉ SEXUELLE EN SUISSE – 2017

RÉSULTATS DE LA TROISIÈME ENQUÊTE EN LIGNE RELATIVE À L'ANNÉE 2017
AUPRÈS DES CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE ET D'ÉDUCATION SEXUELLE EN
SUISSE

Berne/Lausanne, septembre 2019

SANTÉ SEXUELLE Suisse
Marktgasse 36, 3011 Bern / Rue St. Pierre 2, 1003 Lausanne

MONITORING DE LA SANTÉ SEXUELLE EN SUISSE – 2017

Résultats de la troisième enquête en ligne relative à l'année 2017 auprès des centres de santé sexuelle et d'éducation sexuelle en Suisse

SANTÉ SEXUELLE Suisse tient à remercier tous les centres qui ont participé à l'enquête en ligne du monitoring de la santé sexuelle en 2017.

Berne/Lausanne, septembre 2019

IMPRESSUM

Auteure

Christine Sieber
christine.sieber@sante-sexuelle.ch

Relecture scientifique

Dr. Caroline Jacot-Descombes
caroline.jacot-descombes@sante-sexuelle.ch

Traduction en français

Anita Cotting

Relecture de la traduction

Erika Glassey

Mise en page

Jessica Marti

SOMMAIRE

	Page
1 Introduction sur le monitoring	2
1.1 Rôle de SANTÉ SEXUELLE Suisse	2
1.2 Objectifs du monitoring	2
1.3 Méthodologie	3
1.4 Évaluation du monitoring	3
2 Synthèse des résultats	4
2.1 Les centres de consultation en matière de grossesse selon de la loi fédérale RS 857.5	4
2.2 Prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire et extrascolaire	5
3 Centres invités à participer à l'enquête	6
3.1 Centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons	6
3.2 Autres centres spécialisés intégrés au répertoire des centres de consultation	6
4 Domaine Grossesse	7
4.1 Conseil en matière de grossesse selon la loi fédérale RS 857.5	7
4.2 Interruption de grossesse	8
4.3 Traitement en cas d'interruption de grossesse incomplète	8
4.4 Conseil aux adolescentes de moins de 16 ans	8
4.5 Conseil indépendant en matière d'analyses prénatales	9
5 Domaine Contraception / Contraception d'urgence	10
5.1 Conseil en contraception	10
5.2 Accès à la contraception d'urgence	11
6 Domaine Infections sexuellement transmissibles (IST)	13
6.1 Dépistage des infections sexuellement transmissibles	13
6.2 Traitement des infections sexuellement transmissibles	15
7 Domaine Groupe cible «Hommes»	16
7.1 Hommes, seuls ou accompagnants, usagers des centres de consultation	16
8 Domaine Éducation sexuelle / Formation à la santé sexuelle	17
8.1 Éducation sexuelle en milieu scolaire	17
8.2 Formation à la santé sexuelle en milieu extrascolaire	22
 Liste des centres ayant participé à l'enquête en ligne 2017	 Annexe

1 Introduction sur le monitoring

1.1 Rôle de SANTÉ SEXUELLE Suisse

SANTÉ SEXUELLE Suisse est l'organisation faîtière des centres de conseil, services d'éducation sexuelle, organisations professionnelles et expert.e.s qui œuvrent dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et de l'éducation sexuelle en Suisse. Elle est partenaire de l'Office fédéral de la santé publique pour la mise en œuvre du Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (PNVI). SANTÉ SEXUELLE Suisse s'engage pour la promotion de la santé sexuelle et le respect des droits sexuels aux niveaux national et international. Elle est membre accrédité de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF)

SANTÉ SEXUELLE Suisse défend l'accès aux prestations de santé sexuelle pour toutes les personnes vivant en Suisse. L'organisation s'engage à promouvoir la qualité de ces prestations et soutient ses membres dans la mise en œuvre de leurs mandats. Elle veille à l'application, dans les cantons, de la loi fédérale RS 857.5 du 9 octobre 1981 sur les centres de consultation en matière de grossesse et de l'ordonnance RS 857.51 du 12 décembre 1983 sur les centres de consultation en matière de grossesse.

1.2 Objectifs du monitoring

Le rapport du monitoring vise à produire des données et fournit ainsi aux mandants, bailleurs de fonds et aux partenaires nationaux et internationaux de SANTÉ SEXUELLE Suisse la preuve des prestations fournies et constitue également un outil stratégique. Par ailleurs, et dans le but de promouvoir les prestations de ses membres, le monitoring permet de disposer de données quantitatives sur des thèmes précis liés à la santé sexuelle.

De manière plus spécifique, le monitoring vise trois objectifs :

1. SANTÉ SEXUELLE Suisse est l'organisation partenaire de l'Office fédéral de la santé publique pour la mise en œuvre de la loi fédérale RS 857.5 sur les centres de consultation en matière de grossesse ainsi que de l'ordonnance d'application qui lui est liée¹. Dans ce contexte, SANTÉ SEXUELLE Suisse établit un répertoire des centres de consultation en santé sexuelle² qui est publié sur le site web. Dans le but de mettre en évidence et de comparer les prestations proposées par l'ensemble des centres en Suisse, SANTÉ SEXUELLE Suisse organise le monitoring dont les résultats sont proposés dans ce rapport. Ce choix a été retenu car il n'est ainsi pas possible pour SANTÉ SEXUELLE Suisse d'établir une statistique nationale sur la base des différents rapports d'activité remis par les centres de consultation. En effet, ces rapports sont rédigés de manière très diverse, ils varient selon les cantons et sont par conséquent difficilement comparables.
2. Le monitoring cherche également à documenter l'offre en éducation sexuelle proposée par des services spécialisés en santé sexuelle, dans les écoles et hors école. Sur la base des informations récoltées sur le thème de l'éducation sexuelle, le nouveau site [educationsexuelle-ecole.ch](https://www.educationsexuelle-ecole.ch) est mis à jour chaque année et permet ainsi d'informer les écoles des offres qui sont à leur disposition pour les soutenir dans leur tâche d'éducation sexuelle.
3. En tant que prestataire mandatée et partenaire d'organisations nationales et internationales, SANTÉ SEXUELLE Suisse est tenue de faire état des prestations fournies et de livrer régulièrement des rapports, notamment à l'organisation faîtière internationale IPPF, International Planned Parenthood Federation.

¹ Loi fédérale sur les centres de consultation en matière de grossesse RS 857.5 du 9 octobre 1981. Ordonnance 857.51 du 12 décembre 1983.

² La tenue du répertoire en question fait partie du mandat de l'Office fédéral de la santé publique <https://www.sante-sexuelle.ch/fr/centres-de-conseil/>

Le rapport «Monitoring de la santé sexuelle en Suisse» conduit en 2018 est le troisième du genre³ et présente l'évaluation des données relatives à l'année 2017. SANTE SEXUELLE Suisse propose maintenant des commentaires sur certaines thématiques, dans le but de mettre en évidence comment les prestations en santé sexuelle pourraient être améliorées en Suisse.

1.3 Méthodologie

L'enquête a été menée en ligne, via le domaine réservé aux membres du répertoire des centres de consultation. L'outil informatique a été ouvert aux participant.e.s du 14.03.2018 au 02.09.2018 pour la saisie des données de l'année 2017 (prolongation de deux semaines comprise). L'évaluation des données s'est déroulée dans le courant de l'automne/hiver 2018/2019. Le monitoring est conduit annuellement entre le printemps et l'automne et concerne les données de l'année précédente. Les deux premières éditions étaient conçues comme des projets pilotes. Durant la troisième édition, une évaluation (sur le monitoring et sur le répertoire des centres de consultation) a été conduite par le Büro Vatter (cf. point 1.4).

Ont été invités à participer au monitoring 2017 :

75 centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons (selon la loi fédérale RS 857.5), pour ce qui concerne les domaines suivants :

- _ Grossesse
- _ Contraception, contraception d'urgence
- _ Infections sexuellement transmissibles
- _ Groupe cible hommes
- _ Éducation sexuelle/Formation à la santé sexuelle

20 autres centres spécialisés figurant au répertoire des centres de consultation en santé sexuelle, proposant des prestations en :

- _ Éducation sexuelle/Formation à la santé sexuelle

Les données individuelles des centres ne sont en aucun cas communiquées à l'extérieur. Elles sont rassemblées et mises en commun en vue d'obtenir une image d'ensemble nationale ou régionale (Suisse alémanique, Suisse romande).

Les analyses de l'enquête sur la santé sexuelle en Suisse ne recouvrent pas l'ensemble de l'offre des centres de consultation en matière de grossesse et ne constituent donc pas le catalogue complet de leurs prestations⁴. Le monitoring prend en compte les domaines thématiques qui, soit relèvent de lois fédérales ou de mandats nationaux, soit sont requis pour l'établissement de rapports à nos organisations partenaires nationales ou internationales. Pour le domaine de l'éducation sexuelle, en plus des centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons, d'autres centres spécialisés figurant au répertoire des centres de consultation en santé sexuelle ont été invités à participer.

1.4 Évaluation du monitoring

En 2018, les deux projets, répertoire et monitoring, ont fait l'objet d'une évaluation à trois niveaux: externe, par le Büro Vatter, interne par l'équipe de SANTÉ SEXUELLE Suisse ainsi que d'une auto-évaluation par la responsable du projet. Le sondage mené par le Büro Vatter auprès des centres de consultation⁵ a suscité un vif intérêt. Durant le laps de temps mis à disposition, du 5.9.2018 au 8.10.2018, plus des trois quarts des centres ont complété le questionnaire, entièrement ou partiellement. SANTÉ SEXUELLE Suisse procède actuellement à l'analyse des abondants résultats et à l'établissement des priorités. Les conclusions qui émaneront de cette

³ Rapports «Monitoring de la santé sexuelle en Suisse» précédents : www.sante-sexuelle.ch/fr/nos-activites/acces-pour-tous/

⁴ Suivant les mandats qui leur sont attribués par les cantons, les centres de consultation en matière de grossesse proposent encore d'autres prestations que le conseil en matière de grossesse défini par la loi fédérale RS 857.5. Exemples: conseil en sexualité, sexologie, désir d'enfant inassouvi, stérilité, etc.

⁵ Evaluation du répertoire et du monitoring des centres de consultation en santé sexuelle. Rapport Büro Vatter, 7.11.2018 (en allemand)

évaluation du répertoire et du monitoring donneront lieu à des recommandations qui seront progressivement mises en œuvre au cours de cette année et de l'année prochaine.

Les premières améliorations ont d'ores et déjà pu être intégrées au monitoring en cours portant sur les données 2018. L'intelligibilité des questions, par exemple, a été examinée et, quand cela était nécessaire, précisée. Dans un document complémentaire «Questions fréquentes et explications» qui leur a été adressé, les centres ont reçu des indications fort utiles pour la saisie des données, ce qui devrait contribuer à améliorer la qualité des données récoltées : un autre effet positif amené par cette évaluation.

2 Synthèse des résultats

2.1 Les centres de consultation en matière de grossesse selon la loi fédérale RS 857.5

- ✓ Le nombre de centres de consultation en matière de grossesse en Suisse, reconnus par les cantons, est resté le même en 2017, soit 75.
- ✓ Le nombre de retours est légèrement moins élevé que l'année dernière : 61 centres sur 75, soit 81%, ont participé à l'enquête en ligne [2016 : 66 sur 75/88%].
- ✓ Plus de 12'000 personnes directement concernées ont en 2017 bénéficié d'un conseil lié à la grossesse dans un centre de consultation en matière de grossesse reconnu par le canton [2016: 11'200].
- ✓ 193 adolescentes de moins de 16 ans ont en 2017 obtenu un conseil lié à leur grossesse⁶ [2016: 123], ce qui représente 1,2% de l'ensemble des conseils dispensés sur la base de la loi fédérale sur les centres de consultation en matière de grossesse [2016: 0.9%].
- ✓ À l'exception d'un canton, tous les centres de conseil en matière de grossesse reconnus par les cantons ont un mandat cantonal pour le conseil indépendant en matière d'analyses prénatales⁷.
- ✓ Près de 25'000 conseils en contraception ont été dispensés en 2017 à plus de 13'000 usagères et usagers, ce qui représente près de 1½ x le nombre de conseils du domaine de la grossesse.
- ✓ Les préservatifs masculins étaient disponibles dans 68% des centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons [2016 : 64%]; plus des deux tiers de ces centres (68%) ont délivré les préservatifs gratuitement. Les préservatifs féminins étaient également disponibles dans 28% des centres [2016 : 23%], gratuitement auprès d'un tiers de ces centres (35%).
- ✓ Plus de la moitié des centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons (59%) ont délivré la contraception d'urgence hormonale. Le dispositif intra-utérin DIU (stérilet) au cuivre comme contraception d'urgence était disponible également auprès des deux tiers de ces centres. Ainsi, une alternative non hormonale était disponible pour les rares cas où le DIU au cuivre est soit indiqué comme contraception d'urgence, soit souhaité.
- ✓ Un centre de consultation en matière de grossesse sur deux a prescrit en Suisse des moyens de contraception hormonaux. L'injection trimestrielle a été administrée dans 39% des centres et les méthodes LARC (Long Acting Reversible Methods : DIU ou implants) ont été proposées dans 41% des centres.
- ✓ Sur les 61 centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons qui ont participé à l'enquête en ligne de 2017, plus de la moitié d'entre eux (56%) ont, comme l'année précédente,

⁶ Ces données émanent de 16 centres.

⁷ Base légale : Loi fédérale 810.12 sur l'analyse génétique humaine, article 17

proposé le dépistage du VIH. 46% ont proposé le test de la syphilis, 33% le test de la gonorrhée et celui des chlamydias, et 30% ont également proposé le test des hépatites. Si l'on compare uniquement avec les centres offrant le dépistage des IST (n=34), on observe que plus de la moitié d'entre eux (53%) ont proposé l'ensemble des tests dits des « Big Five ».

- ✓ Comme l'année dernière, les centres de consultation en matière de grossesse ont principalement effectué le test des chlamydias (273x en moyenne par centre). Le test de la gonorrhée vient en deuxième position (185x), celui du VIH en troisième position (177x). Suivent le test de la syphilis (70x) ainsi que celui des hépatites (37x). Cet ordre de classement est resté le même au cours des trois éditions du monitoring.
- ✓ Un centre sur trois a proposé le traitement d'au moins une infection sexuellement transmissible. Si l'on compare uniquement avec les centres de consultation en matière de grossesse qui proposent du dépistage (n=34), on observe que près de deux tiers de ces centres ont proposé le traitement des chlamydias (62%) et de la gonorrhée (59%). Un tiers (29%) a également proposé le traitement de la syphilis.
- ✓ Une femme sur six venue consulter pour un conseil lié à la grossesse était accompagnée de son partenaire (soit 17% de l'ensemble des conseils en matière de grossesse).

2.2 Prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire et extrascolaire

- ✓ Le monitoring 2017 fait état de 57 centres proposant des prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire. Environ les trois quarts d'entre eux (74%) sont des centres de consultation en matière de grossesse, un quart (26%) est constitué des autres services spécialisés figurant dans le répertoire des centres de consultation.
- ✓ Près de 140'000 enfants et jeunes ont en 2017 bénéficié d'une prestation d'éducation sexuelle en milieu scolaire [2016 : 112'177], 44% de ces élèves étaient au niveau primaire et 29% au niveau secondaire, 19% au niveau scolaire post- obligatoire. Le nombre le moins élevé, soit 8%, concerne le niveau école enfantine.
- ✓ Les principaux thèmes mentionnés en 2017 par les centres proposant des prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire (total 57) sont : « Relation/Amour/Amitié », « Information sexuelle générale », « Orientation sexuelle/Diversité » (91% des centres pour chacun de ces thèmes). 78% des centres ont indiqué traiter les droits sexuels avec les élèves (les trois quarts des centres de consultation en matière de grossesse et le 100% des autres services spécialisés).
- ✓ Les 52 centres proposant des prestations d'éducation sexuelle en milieu extrascolaire mentionnent comme thème principal l'information sexuelle générale (96%). Suivent de près : « Relation/Amour/Amitié » (79%), « Orientation sexuelle/Diversité » (77%), « Santé reproductive » (75%) et « Droits sexuels » (69%).
- ✓ Les services spécialisés en santé sexuelle proposent une éducation sexuelle en milieu scolaire et extrascolaire qui ne se résume pas à une prévention des risques, mais relève d'une approche holistique de l'éducation sexuelle.
- ✓ En milieu extrascolaire, les activités ont principalement porté en 2017 sur les questions du domaine de la migration. Les centres de consultation en matière de grossesse des cantons d'AG et de BL y ont également contribué en tant que parties prenantes du projet pilote du Réseau suisse contre l'excision.

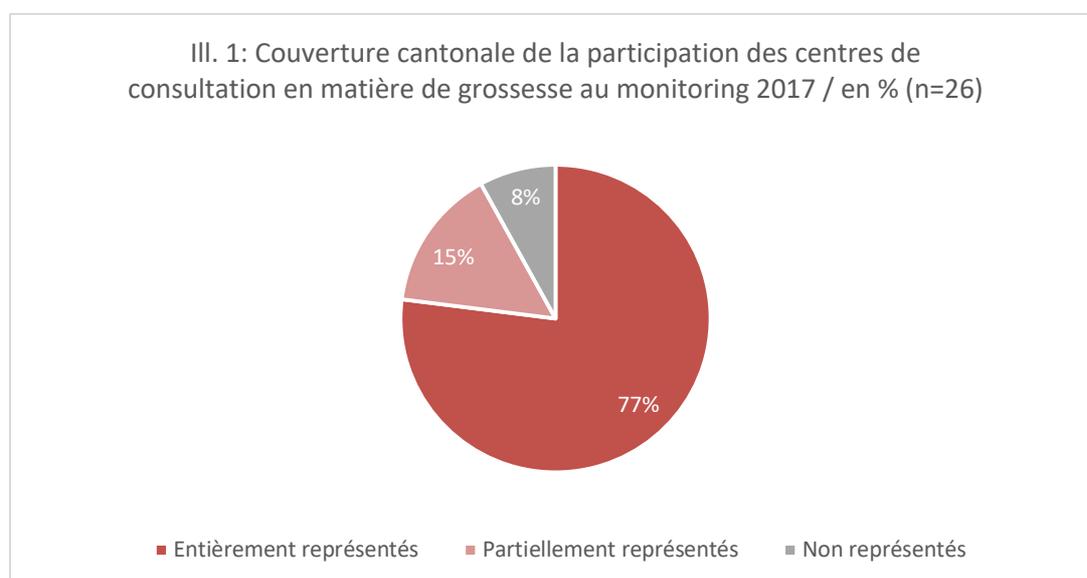
3 Centres invités à participer à l'enquête

3.1 Centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons

Le nombre des centres de consultation en matière de grossesse en Suisse, reconnus par les cantons, est resté le même qu'en 2017, soit 75. Les centres de consultation en matière de grossesse ont été invités à répondre à l'ensemble du questionnaire, y compris le domaine Éducation sexuelle/Formation à la santé sexuelle.

Le retour est légèrement inférieur à celui de l'année précédente: 61 centres sur 75, soit 81%, ont participé à l'enquête en ligne [2016: 66 sur 75/88%]. Ceci est notamment dû à la faible participation des cantons BE, SO et ZH.

Des centres établis dans 20 cantons ont participé à l'enquête qui incluait 24 cantons⁸. Dans plus des trois quarts des cantons (77%, 20), tous les centres au bénéfice d'un mandat cantonal ont participé au monitoring 2017. Ces cantons sont donc entièrement représentés. 15% des cantons (4) sont partiellement représentés. 8%, soit 2 cantons, n'ont pas participé (Ill. 1).



Entièrement représentés, 20 cantons : AG (1 centre sur 1), BL (2 sur 2), BS (1 sur 1), FR (2 sur 2), GE (1 sur 1), GL (1 sur 1), GR (1 sur 1), JU (3 sur 3), LU (1 sur 1), NE (2 sur 2), SG (4 sur 4), SZ (2 sur 2), TG (1 sur 1), TI (4 sur 4), VS (6 sur 6), ZG (1 sur 1)
Partiellement représentés, 4 cantons : BE (5 sur 8), SO (2 sur 4), VD (17⁹ sur 18), ZH (4 sur 10)
Non représentés, 2 cantons : SH (0 sur 1), UR (0 sur 1)

3.2 Autres services spécialisés intégrés au répertoire des centres de consultation

En plus des centres de consultation en matière de grossesse, 20 autres services spécialisés en santé sexuelle intégrés dans le répertoire des centres de consultation et proposant une offre dans le domaine de l'éducation sexuelle [2016: 17] ont été invités à participer à l'enquête en ligne. Il leur a été demandé de répondre uniquement aux questions portant sur le domaine Éducation sexuelle/Formation à la santé sexuelle. Les deux services spécialisés en éducation sexuelle des cantons du JU¹⁰ et de GE¹¹ ont nouvellement été invités au monitoring et y ont participé.

⁸ Les 4 demi-cantons AI, AR ainsi que NW et OW sont compris dans les données de SG, respectivement LU.

⁹ Les centres de consultation en matière de grossesse du canton de Vaud, reconnus par le canton et gérés par la Fondation PROFA, sont répartis en tant que «Consultation de santé sexuelle – planning familial» (8 centres) et «Conseil en périnatalité» (9 centres), soit 17 centres en tout.

¹⁰ Association jurassienne des animatrices en éducation sexuelle AJDAES

¹¹ Service de santé de l'enfance et de la jeunesse SSEJ

Des 20 centres invités, 15 centres, soit 75% [82%], ont répondu au questionnaire du domaine Éducation sexuelle/Formation à la santé sexuelle (III. 2).

Commentaire de SANTÉ SEXUELLE Suisse, Chapitre 3 : Centres invités à participer à l'enquête

Les centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons

Dans 22 cantons, il existe au minimum un centre de consultation en matière de grossesse. Les cantons d'AR/AI font partie du mandat des centres du canton de Saint-Gall et ceux de NW/OW de celui du canton de Lucerne. Des centres cantonaux de consultation en matière de grossesse sont ainsi à disposition de la population suisse dans toutes les régions linguistiques. De ce point de vue, la loi fédérale sur les centres de consultation en matière de grossesse est correctement mise en œuvre. Les données récoltées pour le monitoring ne fournissent toutefois aucun renseignement sur la qualité, ni sur les ressources humaines et financières des différents services.

La loi fédérale RS 857.5 précise, par exemple, que les centres de consultation «doivent disposer de collaborateurs et de ressources financières qui leur permettent d'accorder sans retard les consultations gratuites et l'aide nécessaire aux personnes intéressées». Faute d'une analyse plus approfondie, on ne dispose que de peu d'informations sur la manière dont ces objectifs sont définis et mis en œuvre dans les différents cantons. L'idée d'une telle analyse serait de développer un indicateur par canton.

4 Domaine Grossesse

4.1 Conseil en grossesse relevant de la loi fédérale RS 857.5

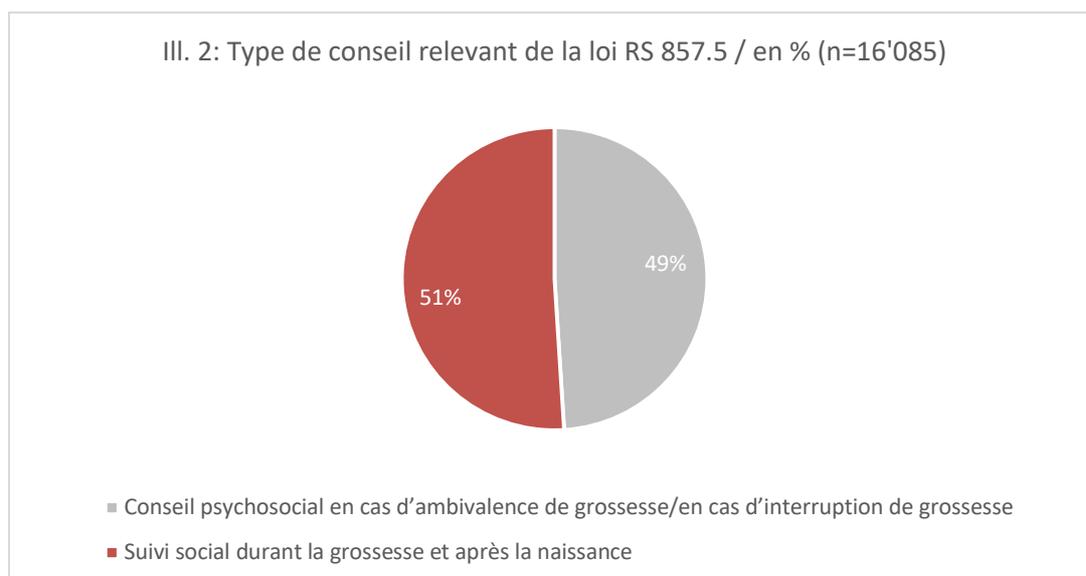
En 2017, 16'058 conseils¹² [2016: 14'192] au total ont été dispensés sur la base de la loi fédérale RS 857.5. Il s'agissait pour moitié de conseil psychosocial en cas d'ambivalence de grossesse (avant et après l'interruption de grossesse) et de suivi social durant la grossesse et après la naissance¹³ (III.2). Seule une minorité des centres (15%) inclut les conseils dispensés au téléphone ou par courriel dans le nombre des conseils.

Comme l'année précédente, le nombre des centres ayant saisi des données de la catégorie «Conseil psychosocial en cas d'ambivalence de grossesse» est supérieur (2017: 93%, 2016: 88%) à celui de la catégorie «Suivi social durant la grossesse et lors de la naissance» (2017: 57%, 2016: 76%). L'augmentation du nombre de la première catégorie et la diminution de celui de la deuxième peuvent s'expliquer de la manière suivante: les centres qui ne distinguaient pas les types de conseils ont été priés de rapporter précisément le nombre de conseils psychosociaux en cas d'ambivalence de grossesse («Frequently Asked Questions», février 2018).

En 2017, les centres ont traité 12'250 dossiers au total (données émanant de 72% des centres). Ce sont ainsi plus de 12'000 personnes directement concernées qui ont bénéficié d'un conseil lié à la grossesse auprès d'un centre de consultation en matière de grossesse reconnu par le canton [2016: 11'200 / 2015: 10'437]. Pour l'instant, il n'est pas possible d'évaluer si cette constante augmentation est due à une meilleure saisie des statistiques ou s'il s'agit d'une augmentation de cas.

¹² Base légale : loi fédérale RS 857.5 de 1981 sur les centres de consultation en matière de grossesse

¹³ Définition du laps de temps «après la naissance»: comprend tous les conseils qui ont été dispensés dans le cadre du mandat cantonal de prestations basé sur la loi fédérale 857.5.



4.2 Interruption de grossesse

Près d'un quart des centres (14/23%) pratique des interruptions de grossesse, médicamenteuses et chirurgicales, dans ses propres locaux ou au sein de ses structures [2016 : 18 centres/27%, 2015 : 9/15%].

4.3 Traitement en cas d'interruption de grossesse incomplète

Tous les centres cités sous 4.2 indiquent dispenser également un traitement en cas d'interruption de grossesse incomplète.

4.4 Conseil aux adolescentes de moins de 16 ans

Pratiquement tous les centres (59 centres/97%) en charge du conseil aux femmes enceintes relevant de l'application de la loi fédérale RS 857.5 ont également un mandat cantonal pour le conseil aux adolescentes de moins de 16 ans, selon le Code pénal suisse, article 120c [2016: 97%].

En 2017, 193 conseils ont été dispensés aux adolescentes enceintes de moins de 16 ans¹⁴ [2016 : 123]. Ces données émanent de 16 centres, tandis que 17 centres indiquent ne pas en avoir dispensés. Comme pour les années précédentes, nous avons intégré cette part au nombre total des conseils en matière de grossesse dispensés en Suisse (1.2%). La moyenne du nombre de conseils dispensés par les centres concernés aux adolescentes de moins de 16 ans est de 12 par centre (Tableau 1) : cette moyenne est supérieure à celle des années précédentes. En effet, bien que le nombre de centres ayant dispensé du conseil aux adolescentes de moins de 16 ans a baissé, un centre d'un canton de Suisse latine a dispensé à lui seul un nombre élevé de conseils. On peut également supposer que les demandes de test de grossesse des adolescentes de moins de 16 ans ont été enregistrées comme consultations.

De manière générale, le nombre d'interruptions de grossesse d'adolescentes de moins de 16 ans¹⁵ est très peu élevé. Les centres de consultation en matière de grossesse proposent aux jeunes personnes un accompagnement professionnel, non discriminatoire et fondé sur les droits, dans leur prise de décision

¹⁴ Ces données émanent de 16 centres.

¹⁵ Selon l'Office fédéral de la statistique, 10'015 interruptions de grossesse ont eu lieu en 2017, dont 47 concernaient des adolescentes de moins de 16 ans, tandis que 87'381 enfants sont nés, dont 1 enfant d'une mère de moins de 16 ans.

d'interrompre ou de garder la grossesse. Cet accompagnement est d'autant plus important lorsque l'implication des responsables légaux, parents ou tuteurs, ne s'avère que difficilement possible.

Tableau 1: Conseil aux adolescentes enceintes de moins de 16 ans. Total des conseils / Nombre de centres répondants / Moyenne par centre / Part du total des conseils en matière de grossesse				
	Total des conseils aux adolescentes enceintes >16 ans	Nombre de centres répondants	Moyenne de conseils par centre	Part du total de des conseils en matière de grossesse
2017	193	16	12	1.2%
2016	123	27	5	0.9%
2015	154	20	8	1.3%

4.5 Conseil indépendant en matière d'analyses prénatales¹⁶

Pratiquement tous les centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons sont en charge d'un mandat cantonal pour le conseil indépendant en matière d'analyses prénatales. De fait, seuls les 4 centres du canton du Tessin n'ont pas ce mandat.

Bien que la majorité des centres dispose de ce mandat, les conseils signalés sont peu nombreux. 121 conseils ont été dispensés à 72 personnes concernées (nombre de dossiers), ce qui représente 0.75% de l'ensemble des conseils dispensés relevant de la loi fédérale sur les centres de consultation en matière de grossesse [2016: 1.1%, 2015: 0.6%].

Commentaire de SANTÉ SEXUELLE Suisse, Chapitre 4 : Domaine Grossesse

Conseil en grossesse

En 2017, plus de 12'000 femmes et couples ont eu recours à un centre de consultation en santé sexuelle et planning familial pour un conseil ou un accompagnement liés à la grossesse. Des consultations qui sont toujours menées de manière ouverte, sans préjugés ni jugement de valeurs. Les femmes qui interrompent une grossesse n'ont cependant pas toutes besoin d'un conseil psychosocial. De même, celles qui ont recours à un centre de consultation en matière de grossesse n'envisagent pas toutes une interruption de grossesse.

Le nombre indiqué ici ne doit pas être confondu avec celui des interruptions de grossesse en Suisse.

Conseil aux adolescentes de moins de 16 ans

Pour SANTÉ SEXUELLE Suisse, il est important que le groupe particulièrement vulnérable des adolescentes de moins de 16 ans ait accès à des possibilités d'informations et de conseils. Bien que le nombre des interruptions de grossesse ou d'accouchements dans ce groupe soit très faible, on peut supposer qu'une grande partie des jeunes, filles et garçons, peuvent avoir besoin d'un test de grossesse et d'informations à ce sujet. L'offre concrète d'un test de grossesse, indépendamment du résultat positif ou négatif, ouvre aux jeunes la possibilité d'un conseil professionnel et d'un accompagnement sur toutes les autres questions liées à ce domaine (grossesse, interruption de grossesse, contraception).

Conseil indépendant en matière d'analyses prénatales

Il serait intéressant pour SANTÉ SEXUELLE Suisse de connaître de manière plus précise les sujets d'interrogation

¹⁶ Base légale : Loi fédérale 810.12 sur l'analyse génétique humaine, article 17

des 72 personnes qui ont demandé une consultation. Pour ce faire, une enquête est prévue auprès des centres ayant livré des données sur ce type de conseil.

Le canton du Tessin est le seul à n'avoir pas confié ce mandat aux centres de consultation en santé sexuelle et planning familial. SANTÉ SEXUELLE Suisse cherchera à comprendre pourquoi.

5 Domaine Contraception / Contraception d'urgence

5.1 Conseil dans le domaine de la contraception

5.1.1 Nombre de conseils et nombre de dossiers (cas)

Tous les centres de consultation en matière de grossesse en charge de l'application de la loi fédérale RS 857.5 proposent également du conseil en contraception¹⁷. Ces conseils sont dispensés gratuitement dans les cantons ayant participé à l'enquête en ligne (hormis le canton de Zurich).

En 2017, 25'974 conseils en contraception [2016 : 31'278] ont été dispensés à 13'033 usagères [14'368]¹⁸. Comparé au nombre de conseils relevant de la loi fédérale RS 857.5 de 1981 sur les centres de consultation en matière de grossesse, les conseils en contraception représentent un peu plus d'une fois et demie (1.6 x) le nombre de ceux dispensés dans le domaine de la grossesse. La réduction du nombre de conseils en contraception est notamment due au changement de mode de saisie d'un important prestataire du canton de Vaud.

5.1.2 Remise de préservatifs (masculins, féminins)

Des 61 centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons ayant participé à l'enquête en ligne relative à l'année 2017, 68% [2016: 64%] dispensent des préservatifs masculins ; plus des deux tiers d'entre eux (68%) les remettent gratuitement¹⁹. Des préservatifs féminins sont également disponibles dans 28% des centres [2016: 23%], gratuitement auprès d'un tiers de ces centres (35%).

5.1.3 Moyens contraceptifs hormonaux et contraception réversible de longue durée

Un centre de consultation en matière de grossesse sur deux en Suisse²⁰ a prescrit en 2017 des moyens de contraception hormonaux et des contraceptifs oraux étaient disponibles dans un centre sur trois. L'injection trimestrielle a été administrée dans 39% des centres. Les méthodes LARC²¹ (contraception réversible de longue action) étaient disponibles dans 41% des centres (Tableau 2). Ces chiffres sont légèrement en-dessous de ceux de l'année dernière, sauf pour la demande de prescription de contraceptifs hormonaux. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'un prestataire assez important travaille dorénavant en collaboration avec un médecin. Ce partenariat permet à ce centre de consultation en matière de grossesse, sous certaines conditions, de délivrer des ordonnances pour des contraceptifs hormonaux.

¹⁷ Ne sont pas compris, les 9 centres du canton VD («conseil en périnatalité») qui proposent uniquement du conseil en matière de grossesse. Tous les autres centres du canton VD proposent également du conseil en contraception.

¹⁸ Limite méthodologique : 67% [2016: 64%] des centres de consultation en matière de grossesse ont saisi le nombre de conseils et 46% [47%] le nombre de dossiers.

¹⁹ La Fondation PROFA, dans le canton VD, ne remet gratuitement des préservatifs que lors d'actions spécifiques.

²⁰ Les 9 centres du canton VD («conseil en périnatalité») qui proposent uniquement du conseil en grossesse, ne sont pas compris.

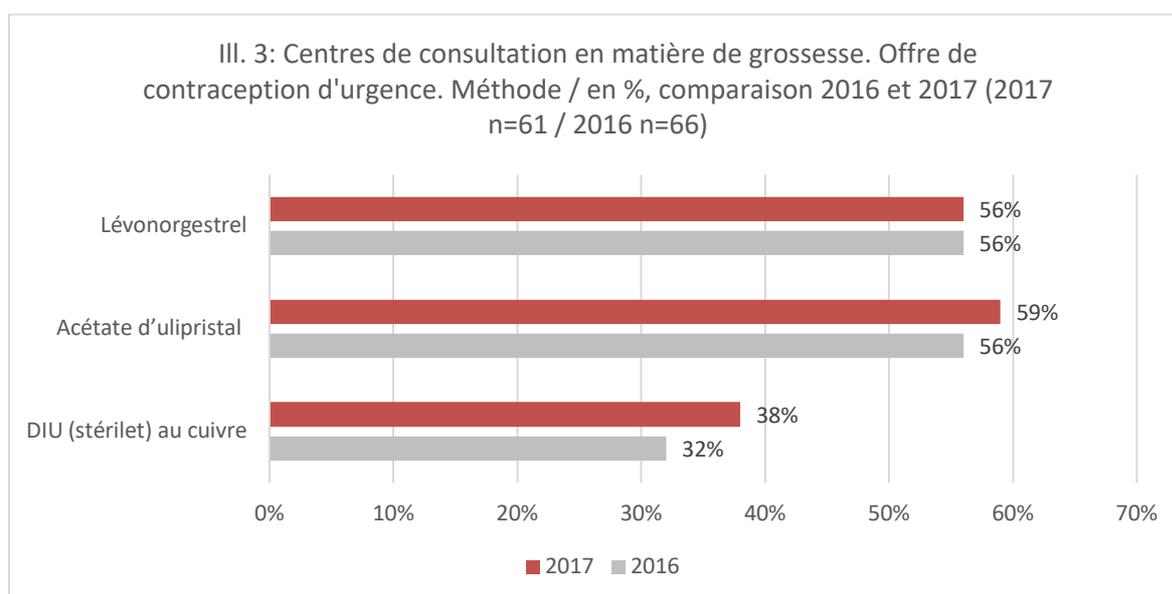
²¹ Long-Acting Reversible Contraception LARC: dispositif intra-utérin DIU (stérilet) ou implant.

	2017 (n=61)	2016 (n=66)	2015 (n=59)
Votre organisation prescrit-elle des contraceptifs hormonaux ?	51%	50%	41%
Des contraceptifs hormonaux oraux sont-ils disponibles auprès de votre organisation ?	34%	41%	20%
L'injection trimestrielle est-elle disponible auprès de votre organisation ?	39%	41%	32%
Les méthodes dites LARC sont-elles disponibles auprès de votre organisation ?	41%	44%	34%

5.2 Accès à la contraception d'urgence

Des 61 centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons ayant participé à l'enquête en ligne de l'année 2017, 59% (36 centres) proposent au moins une méthode de contraception d'urgence [2016: 58%]. Tous ces centres ont délivré la contraception d'urgence hormonale et dans la grande majorité, les deux substances (lévonorgestrel LNG, acétate d'ulipristal UPA) étaient disponibles. Alors qu'en 2016 tous les centres prescripteurs de contraception d'urgence proposaient les deux substances hormonales, deux centres, en 2017, n'ont pour la première fois plus proposé le choix entre les deux substances, mais uniquement l'UPA. Il conviendra d'observer si cet état de fait constitue le début d'une tendance.

Le dispositif intra-utérin DIU (stérilet) au cuivre comme contraception d'urgence était disponible auprès de 38% des centres de consultation en matière de grossesse et auprès des deux tiers des centres prescripteurs de contraception d'urgence (64%/23). Ces centres proposent ainsi une alternative non hormonale de contraception d'urgence pour les rares cas où un DIU au cuivre est indiqué ou souhaité (III. 3).



Commentaire de SANTÉ SEXUELLE Suisse, Chapitre 5 : Domaine Contraception, Contraception d'urgence**Conseil en contraception**

Les centres de consultation en santé sexuelle et planning familial mandatés par les cantons sont en charge d'informer la population sur «la prévention de la grossesse»²² et se dotent, en conséquence, des compétences nécessaires. Il est primordial que les personnes, femmes ou hommes, souhaitant s'informer ou se faire conseiller, puissent bénéficier de cette expertise pour clarifier les questions liées à la contraception. Et ce, indépendamment d'une situation de grossesse ambivalente.

Le conseil en contraception relève d'une importance majeure pour SANTÉ SEXUELLE Suisse, notamment parce qu'il ouvre l'accès à d'autres offres de prestations des centres de consultation. Partie intégrante d'une approche globale de la santé sexuelle, le conseil en contraception contribue à maintenir à un bas niveau bas des interruptions de grossesse. Par ailleurs, il inclut également les informations relatives à la prévention du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles.

Il convient, par un accompagnement adéquat, de permettre aux femmes et aux adolescentes de prendre des décisions en toute connaissance de cause, ainsi que de choisir leur méthode de contraception parmi les divers moyens existants.

Préservatif féminin / préservatif masculin

Les préservatifs féminins ne sont disponibles que dans les deux tiers environ de l'ensemble des centres de consultation en santé sexuelle et planning familial. Nous recommandons à tous les centres de proposer les deux types de préservatif, masculin et féminin, pour permettre aux femmes et aux hommes de choisir ce qui leur convient pour à la fois prévenir une grossesse non voulue et de se protéger des infections sexuellement transmissibles. À noter qu'en raison de difficultés d'approvisionnement, le préservatif féminin n'est pour l'instant pas disponible sur notre shop en ligne. Avec l'Aide Suisse contre le Sida, nous mettons tout en œuvre pour pouvoir le proposer à nouveau très rapidement.

Contraceptifs hormonaux et méthodes LARC (Long Acting Reversible Contraception)

Les données du monitoring indiquent que les centres de consultation en santé sexuelle et planning familial qui prescrivent des contraceptifs hormonaux ne proposent pas tous également les méthodes LARC (dispositif intra-utérin DIU ou implants). Afin de garantir aux femmes et adolescentes, aux hommes et aux couples un choix complet, tous les centres disposant d'un personnel médical devraient, si possible, offrir la gamme entière des méthodes de contraception, y compris les méthodes LARC. Seul un large éventail de méthodes permet un vrai choix permet d'exercer le droit de choisir.

Par exemple, SANTÉ SEXUELLE Suisse salue l'initiative des centres SIPE du canton du Valais d'avoir mis en place, en collaboration avec des médecins gynécologues et sous leur délégation, la possibilité de prescrire des contraceptifs hormonaux directement lors des consultations dans les centres de santé sexuelle.

Contraception d'urgence

SANTÉ SEXUELLE Suisse recommande aux centres qui ne délivrent pas la contraception d'urgence de mettre en place des collaborations avec des pharmacies, des hôpitaux ou des cabinets médicaux, afin de pouvoir diriger au bon endroit les personnes cherchant de l'aide. Cela vaut également, et en particulier, pour les centres qui ne sont pas en mesure de poser un DIU (stérilet) comme contraception d'urgence. Inversement, l'ensemble des prestataires délivrant la contraception d'urgence peut orienter leurs clientes vers les centres de consultation en matière de grossesse pour des conseils complémentaires en matière de santé sexuelle.

²² Loi fédérale RS 857.5 de 1981 sur les centres de consultation en matière de grossesse

6 Infections sexuellement transmissibles (IST)

6.1 Dépistage des infections sexuellement transmissibles

L'enquête a porté sur le dépistage des infections sexuellement transmissibles dites des «Big Five»: VIH, syphilis, hépatites, gonorrhée, chlamydias.

Des 61 centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons qui ont participé à l'enquête en ligne de 2017, plus de la moitié d'entre eux (56%, 34 sur 61) ont, comme l'année précédente, proposé le dépistage du VIH. 46% ont proposé le test de la syphilis, 33% le test de la gonorrhée et celui des chlamydias, et 30% ont également proposé le test des hépatites (Ill. 4).

En chiffres absolus, 10'962 tests IST ont été effectués en 2017 [2016: 13'718]. Toutefois, tous les centres n'ont pas rapporté des données précises sur les tests IST dans l'enquête en ligne. Les centres rattachés aux hôpitaux, notamment, ne livrent souvent pas de données à ce sujet. Par contre, les centres indépendants des hôpitaux indiquent en général le nombre de tests IST effectués. La diminution du nombre de tests effectués, par rapport à 2016, résulte de la non participation au monitoring 2017 d'un centre de consultation en matière de grossesse du canton de Zurich qui, en 2016, avait indiqué plus de 3'000 tests IST, dont essentiellement des tests chlamydias.

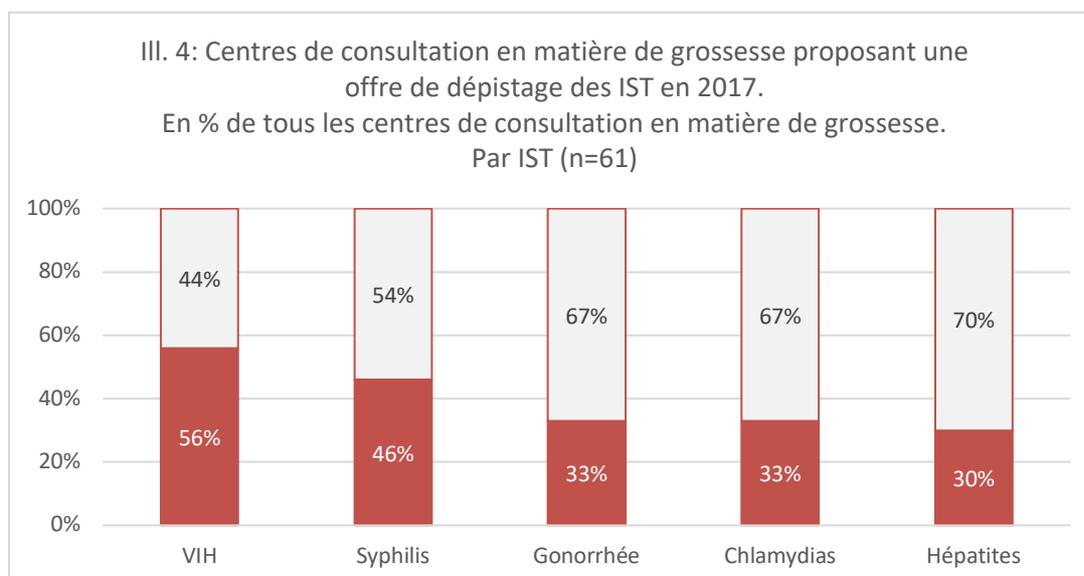
Le tableau 3 présente le nombre moyen de tests effectués par centre et par IST²³. Le total des tests IST est mis en relation avec le nombre des centres qui ont fourni des données pour chaque test IST. Ce mode de calcul permet une certaine comparaison²⁴. Comme l'année précédente, les centres de consultation en matière de grossesse ont essentiellement dépisté les chlamydias (en moyenne 273x par centre). En deuxième position apparaît le dépistage de la gonorrhée (185x), en troisième celui du VIH (177x). Puis suivent les tests de la syphilis(70x) et des hépatites (37x). Cette classification est restée la même au cours des trois dernières années de l'enquête.

Si l'on compare les centres qui proposent des dépistages (n=34), on observe que plus de la moitié de ces centres (53%) proposent l'ensemble des tests dits des «Big Five». La majorité d'entre eux sont des centres rattachés à un hôpital. Aucun centre indépendant d'un hôpital ne propose le test des hépatites. À peine un tiers (29%) proposent le test combiné du VIH et de la syphilis, 6% le test combiné VIH/gonorrhée et chlamydias et 12% uniquement le test du VIH (Tableau 4).

Il sera intéressant d'observer les développements futurs concernant l'élargissement de l'offre de dépistage et les possibilités de tests combinés qui pourraient avoir un impact positif sur le coût des tests IST.

²³ Il convient de mentionner à nouveau ici que tous les centres de consultation en matière de grossesse n'indiquent de loin pas tous les données sur le nombre de tests effectués. Ceci concerne en particulier les centres rattachés à un hôpital.

²⁴ Il existe un certain risque d'erreur dans l'interprétation statistique, puisque certains centres sont très petits et d'autres très importants.



Exemple de lecture : 56% de tous les centres de consultation en matière de grossesse proposent le dépistage du VIH.

Tableau 3: Par IST: Nombre de centres ayant transmis des données sur le dépistage des IST et nombre de tests IST effectués: moyenne par centre de consultation en matière de grossesse proposant une offre de dépistage.

Type de test:		Nombre de centres répondants	Nombre de tests effectués	Moyenne par centre proposant une offre de dépistage
Chlamydias	2017	10	2726	273
	2016	11	4631	421
	2015	8	2124	266
Gonorrhée	2017	10	1853	185
	2016	11	1920	174
	2015	7	1010	144
VIH	2017	26	4611	177
	2016	26	4750	183
	2015	25	3850	154
Syphilis	2017	20	1403	70
	2016	19	1407	74
	2015	14	504	36
Hépatites	2017	10	369	37
	2016	11	1110	101
	2015	7	361	52

Exemple de lecture : en 2017, un centre de consultation en matière de grossesse proposant le dépistage du VIH a réalisé en moyenne 177 tests du VIH [2016: 183]. Ce nombre est basé sur les données de 26 centres qui, ensemble, ont réalisé 4'611 tests du VIH.

Tableau 4: Tests combinés de dépistage des IST auprès des centres de consultation en matière de grossesse, en % des centres de consultation en matière de grossesse proposant une offre de dépistage	2017 (n=34)	2016 (n=37)
Test dit des «Big Five»	53%	62%
Test combiné VIH et syphilis	29%	24%
Test VIH	12%	8%
Test combiné VIH, gonorrhée et chlamydias	6%	5%

Exemple de lecture : 29% des centres de consultation en matière de grossesse proposant une offre de dépistage des IST ont proposé le test combiné VIH et syphilis.

6.2 Traitement des infections sexuellement transmissibles

Les questions de l'enquête portaient sur le traitement des infections sexuellement transmissibles dites des «Big Five» : VIH, syphilis, hépatites, gonorrhée, chlamydias.

Sur les 61 centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons ayant participé à l'enquête en ligne de l'année 2017, un centre sur trois (33%/22 centres), comme l'année dernière, propose le traitement d'au moins une infection sexuellement transmissible [2016: 33%/22]. Ils représentent les deux tiers des centres proposant une offre de dépistage (62%, 21 sur 34).

Des centres proposant le traitement des IST, l'ensemble (100%) traite les chlamydias et 95% la gonorrhée. La moitié (48%) traite également la syphilis. Peu de centres indiquent traiter eux-mêmes les infections VIH et les hépatites (VIH: 5%, hépatites 14%). Le plus souvent, ils dirigent les patient-e-s vers les départements internes spécialisés ou vers des cliniques externes. Ces données n'ont pas beaucoup changé depuis 2015.

Par manque de données, le monitoring 2017 ne peut pas faire état du nombre de traitements dispensés. Les centres de consultation en matière de grossesse semblent – à quelques exceptions près – ne pas recueillir les données relatives aux traitements des IST.

Commentaire de SANTÉ SEXUELLE Suisse, Chapitre 6 : Domaine Infections sexuellement transmissibles (IST)

Les tests de dépistage des IST dans les centres de consultation en matière de grossesse sont largement proposés et utilisés. Les centres de consultation en matière de grossesse, qui sont aussi souvent les centres de santé sexuelle, s'imposent ainsi comme des services offrant un large éventail de prestations, allant des dépistages aux conseils en matière de contraception et de grossesse.

Cette diversité d'offres devrait être cultivée et élargie. Le problème qui subsiste est celui des prix. Si les examens sont prescrits par une ou un médecin, la caisse-maladie prend en charge les frais, déduction faite de la franchise et de la quote-part. Si les examens ne sont pas prescrits par une ou un médecin, ce qui est certainement le cas pour les centres non médicalisés, ils sont à la charge des usagères et des usagers. L'accès est ainsi rendu plus difficile et constitue une entrave à l'objectif de la politique de santé publique de détecter et de traiter les infections sexuellement transmissibles aussi rapidement que possible. À cet égard, des solutions politiques seraient nécessaires.

7 Groupe cible « Hommes »

7.1 Hommes, seuls ou accompagnants, usagers des centres de consultation

Des 61 centres de consultation en matière de grossesse reconnus par les cantons ayant participé à l'enquête en ligne 2017, deux tiers des centres (66%/40 centres) enregistrent, d'une manière ou d'une autre, des données relatives au groupe cible «Hommes» [2016: 71%, 2015: 75%].

Les centres ont été questionnés sur le nombre d'hommes venus seuls ou en tant qu'accompagnants dans un centre de consultation en matière de grossesse. Les deux catégories, hommes seuls ou accompagnants, se sont adressés aux centres pour des questions précises²⁵, pour un dépistage ou un traitement d'IST. Comme lors des années précédentes, la majorité des centres (61%) ont surtout relevé le nombre d'usagers masculins venus seuls plutôt qu'en tant qu'accompagnants (23%). Les données recueillies renseignent à nouveau principalement sur «Hommes venus seuls pour un dépistage d'IST» et «Hommes en tant qu'accompagnants pour un conseil en cas de grossesse ou d'ambivalence de grossesse».

Hommes seuls

1'833 hommes [2016: 2'220, 2015: 1'721] se sont adressés à un centre de consultation en matière de grossesse pour un dépistage IST, soit une moyenne de 153 par centre (Tableau 5).

À la différence des années précédentes, un quart des centres ont recueilli des données sur les hommes venus pour un conseil dans le domaine de la grossesse, soit 478 hommes. Toutefois, 90% de ces données émanent d'un seul canton qui saisit également systématiquement les conseils dispensés au téléphone ou par courriel. Les hommes appellent pour des questions concernant la paternité, les droits et les devoirs, le droit du nom, les pensions alimentaires ou le droit de visite. Ils voudraient également pouvoir se renseigner par téléphone sur la contraception.

Hommes en tant qu'accompagnants

Une femme sur six est venue consulter accompagnée de son partenaire: 2'067 hommes [2016: 2'055, 2015: 208] ont en 2017 accompagné leur partenaire pour un conseil en matière de grossesse. Ceci correspond à 17% de l'ensemble des conseils en matière de grossesse²⁶ (Tableau 6).

		Nombre hommes seuls	Nombre de centres répondants	Moyenne par centre
Dépistage IST/VIH	2017	1'833	12	153
	2016	2'220	16	139
	2015	1'721	16	108

Exemple de lecture : en 2017, 1'833 hommes ont demandé un dépistage d'IST dans un centre de consultation en matière de grossesse. Ceci correspond à une moyenne de 153 hommes par centre qui se sont fait dépistés.

²⁵ Grossesse/ambivalence en cas de grossesse, adolescentes enceintes de moins de 16 ans, conseil indépendant en matière d'analyses prénatales, contraception, contraception d'urgence

²⁶ Voir au chapitre 3.1 Conseil en grossesse relevant de la loi fédérale RS 857.5

Tableau 6: Hommes accompagnants dans un centre de consultation en matière de grossesse. Nombre d'hommes / Nombre de centres répondants / Moyenne par centre / En % du nombre de cas liés au conseil en matière de grossesse						
		Nombre d'hommes accompagnants	Nombre de centres répondants	Moyenne par centre	En % du nombre de cas liés au conseil en matière de grossesse	
Conseil en grossesse et en ambivalence de grossesse	2017	2'067	12	172	17%	(n=12'250)
	2016	2'055	14	147	18%	(n=11'200)
	2015	208	5	42	2.0%	(n=10'437)

Exemple de lecture : en 2017, 2'067 hommes ont accompagné leur partenaire pour un conseil en grossesse ou en ambivalence de grossesse, soit 172 hommes en moyenne par centre. Dans 17% des consultations liées à la grossesse, l'homme accompagnait sa partenaire.

Commentaire de SANTÉ SEXUELLE Suisse, Chapitre 7 : Domaine Infections sexuellement transmissibles (IST)

Bien qu'on présume que le nombre d'hommes s'adressant à un centre de consultation en santé sexuelle et planning familial reste minoritaire par rapport au nombre de femmes, on observe qu'il y a tout de même une offre attrayante pour les hommes dans les centres, en particulier pour les tests IST. SANTÉ SEXUELLE Suisse soutient l'établissement de centres de consultation s'adressant à l'ensemble de la population. Dès lors, il serait souhaitable d'améliorer encore les conditions d'accès, pour que davantage d'hommes dans le besoin viennent consulter. Les tests de dépistage des IST peuvent servir d'«ouvre-porte» pour d'autres prestations.

Dans le cadre d'un suivi de grossesse ou d'une ambivalence de grossesse, les centres de consultation encouragent les femmes à se faire accompagner par leur partenaire (sauf pour des cas particuliers, p. ex. liés à un contexte de violence). Un peu moins d'une femme sur cinq est venue accompagnée. Il est intéressant de suivre cet indicateur, à l'avenir, pour déterminer si ce taux augmente et montre un changement de comportement dans le couple sur la question du partage des responsabilités, face à l'éventuelle future parentalité.

8 Domaine Éducation sexuelle / Formation à la santé sexuelle

8.1 Éducation sexuelle en milieu scolaire

8.1.1 Offre de prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire

Des 61 centres de consultation en matière de grossesse ayant participé à l'enquête en ligne de l'année 2017, deux tiers (69%/42) indiquent fournir des prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire [2016 : 59%/39]. Parmi ceux-ci, 83% (34 centres) disposent d'un mandat cantonal ou communal.

Vingt autres centres spécialisés figurant dans le répertoire des centres de consultation ont été invités à répondre aux questions concernant uniquement le domaine de l'éducation sexuelle/la formation à la santé sexuelle (cf. chapitre 1.3). De ces 20 centres spécialisés, 15 ont participé à l'enquête en ligne de l'année 2017. Ces 15 centres représentent ainsi 75% des autres centres spécialisés invités [2016 : 80%/14]. L'ensemble de ces centres dispense des prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire. À l'exception d'un centre, tous disposent d'un mandat cantonal ou communal.

Le monitoring 2017 fait ainsi état d'un total de 57 centres qui proposent une offre de prestations en éducation sexuelle en milieu scolaire [2016 : 53, 2015 : 47]. Les trois quarts d'entre eux (74%) sont des centres de

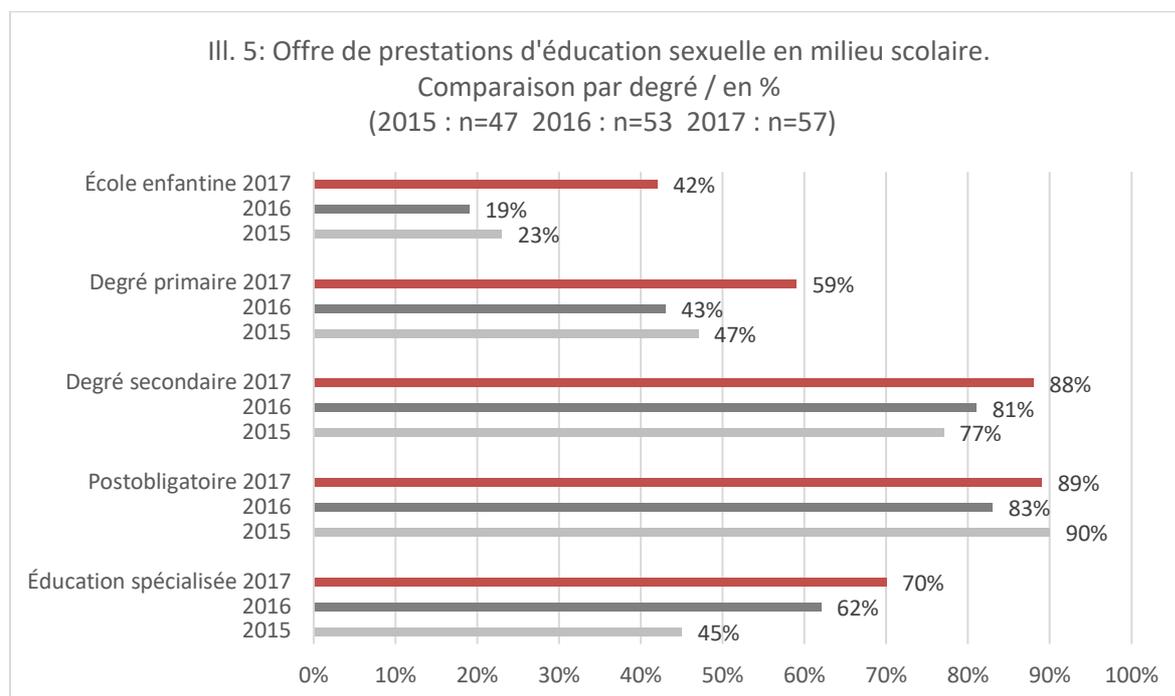
consultation en matière de grossesse, et un quart (26%) d'autres centres spécialisés figurant au répertoire des centres de consultation.

Remarque : le monitoring 2017 comprend nouvellement les données des services d'éducation sexuelle de GE et du JU, invités pour la première fois à participer. Le service d'éducation sexuelle de GE intervient exclusivement en milieu scolaire, le centre du canton du JU intervient également en milieu extrascolaire, mais dans une moindre mesure.

L'évaluation des données de l'enquête en ligne 2017 met une nouvelle fois en évidence que l'offre de prestations la moins importante concerne l'école enfantine²⁷. Comparés aux années précédentes, les chiffres sont malgré tout nettement plus élevés : en 2017, près de la moitié des centres indiquent proposer des prestations d'éducation sexuelle à l'école enfantine (42% contre 19% l'année dernière, cf. III. 5). Cette augmentation, par rapport aux années précédentes, s'explique par le fait que davantage de centres et de cantons ont fourni des données à ce sujet. Alors qu'en 2016 seuls 4 cantons (FR, GR, VS, TG) indiquaient proposer des prestations d'éducation sexuelle à l'école enfantine, la situation en 2017 se présente de manière différente : en plus de ces quatre cantons, des centres spécialisés dans 5 autres cantons indiquent intervenir dans le cycle élémentaire (BE, JU, SZ, TI, VD).

L'offre la plus importante concerne le degré supérieur (88% des centres) et le degré postobligatoire (89%, cf. III. 5).

Dans le domaine de l'éducation sexuelle spécialisée, on constate qu'entre 2015 et 2017, le nombre de centres proposant une offre de prestations dans le cadre d'institutions scolaires spécialisées est en constante augmentation (70% en 2017, 62% en 2016, 45% en 2015, cf. III. 5).



Exemple de lecture : en 2017, 42% des centres proposant des prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire indiquent proposer une offre au niveau «École enfantine».

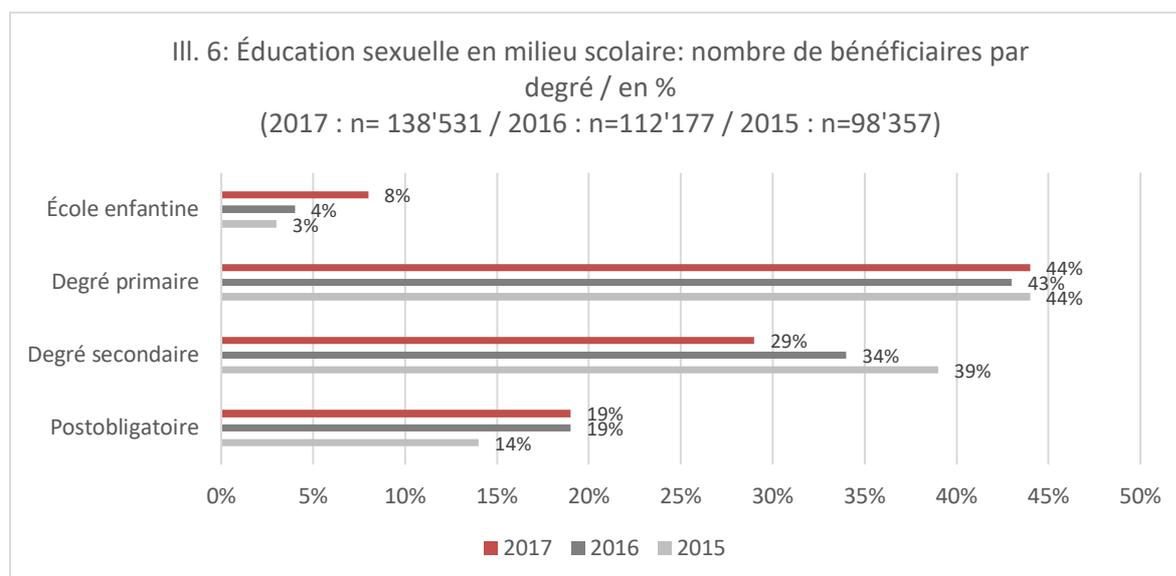
²⁷ L'école enfantine est la 1^{ère} et 2^{ème} HARMOS. Cette terminologie « HARMOS » n'étant pas encore appliquée dans toute la Suisse, nous avons employé le terme d'école enfantine.

8.1.2 Prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire

Depuis le début des enquêtes, les centres indiquent un nombre toujours plus élevé de bénéficiaires à tous les degrés, de l'école enfantine au degré secondaire, ainsi qu'en milieu extrascolaire.

En 2017, 138'511 enfants et adolescent.e.s des degrés **école enfantine, primaire, secondaire et postobligatoire** ont bénéficié d'une intervention d'éducation sexuelle en milieu scolaire [2016: 112'177, 2015: 98'357]. Cette augmentation s'explique par le fait que les services d'éducation sexuelle des cantons de GE et du JU ont participé pour la première fois au monitoring. 44% [43%] des élèves ont participé à un cours d'éducation sexuelle en primaire, 29% [34%] en secondaire et 19% [19%] en postobligatoire. Avec 8% [4%], le niveau de l'école enfantine connaît le taux d'enfants bénéficiaires le plus bas. On constate donc un léger glissement du degré secondaire vers l'école enfantine, ce qui est principalement dû à une activité accrue des centres de consultation dans ce cadre d'intervention (Ill. 6).

Dans le domaine de l'éducation spécialisée, le nombre de prestations des centres, par rapport aux années précédentes, est en augmentation (2017 : en moyenne 136 bénéficiaires par centre; 2016: 120; 2015: 116). Cette augmentation, à la fois du nombre de centres prestataires et du nombre de bénéficiaires, peut être le signe que l'éducation sexuelle spécialisée est de plus en plus proposée aux personnes ayant des besoins spécifiques.



8.1.3 Remarques méthodologiques - De l'école enfantine au postobligatoire

Les centres n'ont pas tous été en mesure de fournir des données sur le nombre des interventions dans les classes, ni sur celui des bénéficiaires. Le nombre des interventions a plus souvent été recensé que celui des bénéficiaires. C'est le cas pour tous les degrés, de manière diverse toutefois. Entre 50% et 71% des centres ont enregistré le nombre des bénéficiaires (en fonction des degrés scolaires). Entre 38% et 48% ont enregistré aussi bien le nombre de classes que le nombre de bénéficiaires.

En ce qui concerne les interventions d'éducation sexuelle en milieu scolaire, SANTÉ SEXUELLE Suisse a pris l'option de calculer le nombre des bénéficiaires à partir du nombre des classes, à savoir celles de la catégorie pour laquelle les données chiffrées étaient disponibles. Nous avons ainsi pris pour base de calcul la taille moyenne d'une classe des degrés primaire et secondaire, soit 19 élèves²⁸, et l'avons appliquée également aux

²⁸ Office fédéral de la statistique 2017: Taille des classes à l'école obligatoire selon le degré de formation, 1990-2016

degrés école enfantine et postobligatoire. Les données relatives au nombre de bénéficiaires, transmises par les centres n'ayant pas enregistré le nombre de classes, ont ensuite été additionnées.

8.1.4 Remarques méthodologiques - Éducation spécialisée

En ce qui concerne l'éducation spécialisée, les centres n'ont pas non plus recueilli les données de manière unifiée. Le nombre des groupes a plus souvent été recensé que celui des bénéficiaires. Les trois quarts des centres (73%) ont enregistré aussi bien le nombre des groupes que le nombre des bénéficiaires. D'autres n'ont enregistré ni les groupes (23%), ni les bénéficiaires (4%). Dans le but de développer un indicateur qui prenne en compte les deux manières de comptabiliser les interventions (bénéficiaires vs groupes), nous avons pris l'option de calculer le nombre total de personnes ayant bénéficié d'une intervention dans le domaine de l'éducation spécialisée. Nous avons alors additionné le nombre de bénéficiaires (transmis par les centres qui les avaient enregistrés) au nombre de groupes (transmis par les centres ayant enregistré uniquement les groupes), multiplié par le nombre moyen de bénéficiaires. La moyenne par groupe est une extrapolation basée sur les données comptabilisées sur trois ans (2015/2016/2017) par les centres ayant enregistré à la fois le nombre de groupes et le nombre de bénéficiaires. Cette moyenne s'élève à 7 bénéficiaires par groupe.

8.1.5 Lieux d'intervention d'éducation sexuelle en milieu scolaire

31% [2016 : 43%] des centres qui fournissent des prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire interviennent exclusivement dans les écoles, 15% [22%] exclusivement dans leurs propres locaux, et 54% [35%] soit à l'école, soit dans leurs locaux. Sont mentionnés comme autres lieux d'intervention : les foyers, les centres de santé scolaire, les institutions pour personnes en situation de handicap, les centres d'asile.

8.1.6 Principaux thèmes d'éducation sexuelle abordés en milieu scolaire

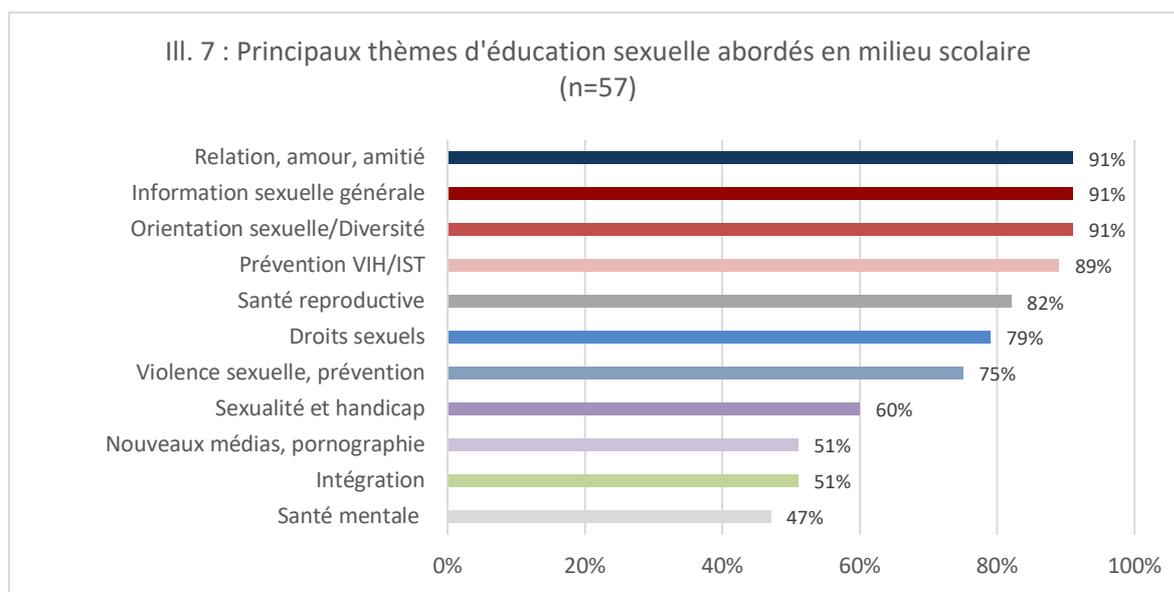
Les thèmes les plus souvent mentionnés par les centres proposant des interventions d'éducation sexuelle en milieu scolaire (57 au total) sont : «Relation, amour, amitié», «Information sexuelle générale», «Orientation sexuelle/Diversité» (91% pour les trois), suivi de près par «Prévention VIH/IST (89%)». Les questions liées à la santé reproductive²⁹ ont été traitées par 82% des centres. 78% des centres indiquent avoir traité la question des droits sexuels avec les élèves (les trois quarts des centres de consultation en matière de grossesse et 100% des autres centres spécialisés). Plusieurs choix étaient possibles (Ill. 7).

Ce constat démontre que l'éducation sexuelle proposée par les centres de santé sexuelle ne se limite pas à la seule prévention des risques, mais qu'elle s'inscrit dans une approche d'éducation sexuelle holistique.

Remarque : Une comparaison des principaux thèmes entre «milieu scolaire» et «milieu extrascolaire» (Ill.10) est présentée au chapitre 8.2.3, Principaux thèmes d'éducation sexuelle en milieu extrascolaire.

À noter: Les thèmes centraux présentés sur le site educationsexuelle-ecole.ch émanent des données du monitoring.

²⁹ Grossesse, interruption de grossesse, contraception, contraception d'urgence, oubli de la pilule, etc.



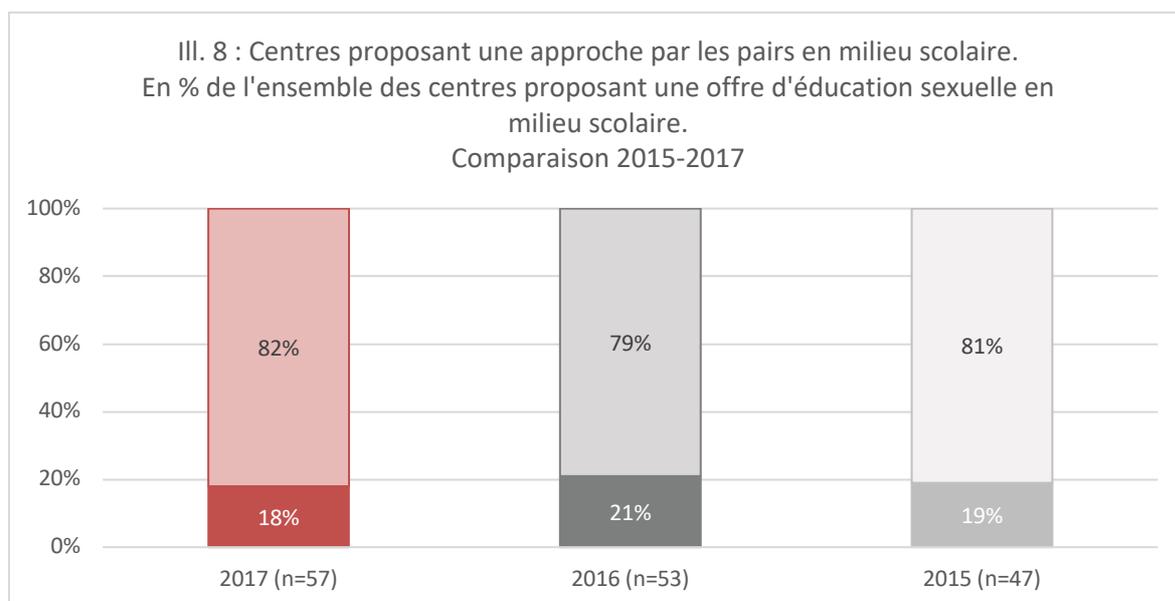
Exemple de lecture : 47% des centres proposant des interventions d'éducation sexuelle en milieu scolaire indiquent «Santé mentale» comme un des principaux thèmes.

8.1.7 Approche par les pairs en milieu scolaire

18% (10) des centres proposant des interventions d'éducation sexuelle en milieu scolaire ont proposé une offre d'approche par les pairs. Ces centres sont établis dans 5 cantons: AG, GR, NE, VD, VS [2016: 21% des centres (AG, BL, SG, VS) ; 2015: 19% des centres (AG, BL, VS)] (III. 8). L'offre d'approche par les pairs est restée stable durant ces trois dernières années.

Le programme d'approche par les pairs du canton de Vaud («Georgette in Love») a participé pour la première fois au monitoring. Pour la première fois également, nous avons pu obtenir le nombre de classes et d'élèves pour chaque degré. Les données nous ont été transmises par des prestataires de trois cantons (AG, GR, VD). Les chiffres obtenus indiquent une moyenne de 16 bénéficiaires par intervention. Ce chiffre est en deçà du nombre de 19 élèves par classe que SANTÉ SEXUELLE Suisse a retenu selon l'OFS et appliqué à l'évaluation de l'éducation sexuelle en milieu scolaire (cf. 8.1.3 Méthodologie / De l'école enfantine au postobligatoire).

Le fait que les classes soient plus petites que la moyenne au niveau suisse peut s'expliquer de différentes raisons. Parmi elles, les interventions par les pairs sont organisées régulièrement dans des classes plus petites (10-15 élèves) que les classes moyennes, notamment dans des écoles professionnelles ou des classes de transition. Des interventions ont été menées dans 158 classes pour un total de 2'501 élèves. Les données des cantons de NE et VS n'étant pas disponibles, elles n'ont en conséquence pas pu être intégrées.



Exemple de lecture : en 2017, 18% des centres proposant des interventions d'éducation sexuelle en milieu scolaire ont également proposé la possibilité d'interventions par les pairs.

8.2 Formation à la santé sexuelle en milieu extrascolaire (de 15 ans aux seniors)

8.2.1 Offre et interventions d'éducation sexuelle en milieu extrascolaire

Des 61 centres de consultation en matière de grossesse ayant participé à l'enquête en ligne 2017, plus des deux tiers (67%/41) indiquent fournir des prestations d'éducation sexuelle en milieu extrascolaire [2016 : 55%/36 centres, 2015 : 64%/38 centres]. Près des deux tiers d'entre eux (63%) disposent d'un mandat cantonal ou communal.

La majorité des centres de consultation en matière de grossesse (86%/39) propose de la formation en santé sexuelle aussi bien en milieu scolaire qu'en milieu extrascolaire [2016 : 55%], 7% uniquement en milieu scolaire et 7% également uniquement en milieu extrascolaire.

Des 15 autres centres spécialisés ayant participé à l'enquête en ligne 2017, près des trois quarts d'entre eux (73%/11) proposent de la formation en santé sexuelle en milieu scolaire et en milieu extrascolaire. Le bon quart restant (27%/4) intervient uniquement en milieu scolaire, comme par exemple le service d'éducation sexuelle de Genève intégré pour la première fois au monitoring 2017. Ceci, à la différence de 2016, où 100% des centres indiquaient intervenir dans les deux milieux.

Au total, 68% (52 centres sur 76 ayant participé à l'enquête en ligne 2017) ont proposé de la formation en santé sexuelle en milieu extrascolaire [2016 : 63%, 2015 : 69%]. 79% d'entre eux étaient des centres de consultation en matière de grossesse, 21% d'autres centres spécialisés.

8.2.2 Nombre de groupes et de bénéficiaires par cadre d'intervention (setting)

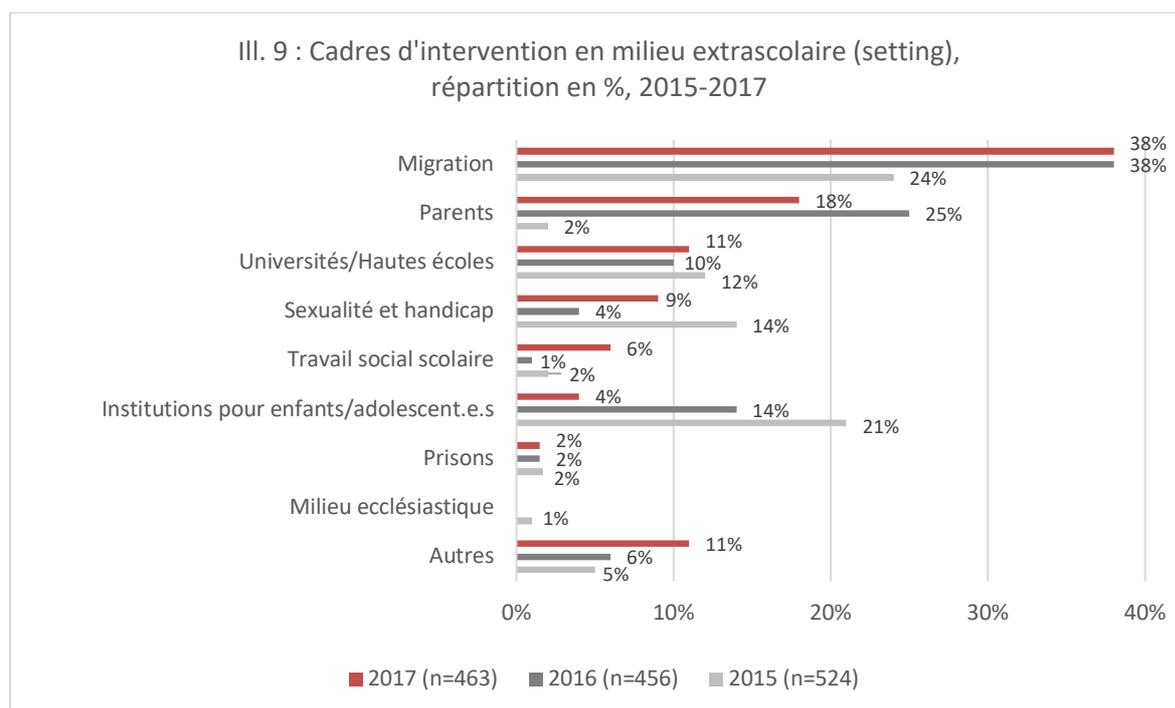
Des 52 centres prestataires d'éducation sexuelle en milieu extrascolaire, la majorité des centres ont, comme l'année dernière, recensé plus souvent le nombre de groupes dans lesquels ils sont intervenus, plutôt que le nombre de bénéficiaires. Toutefois, il n'est pas possible en milieu extrascolaire de prendre en compte une taille moyenne de groupe et de l'extrapoler, comme pour l'éducation sexuelle en milieu scolaire. Nous présentons ainsi dans le monitoring 2017 les données chiffrées par groupe et bénéficiaires, sans extrapolation (III. 9).

Année après année, les données relatives aux groupes et aux bénéficiaires affichent d'importantes fluctuations. Toutefois, comparé aux autres domaines, celui de la migration enregistre régulièrement le nombre d'interventions le plus élevé. Comme en 2016, 38% de l'ensemble des interventions ont eu lieu dans ce domaine. Par leur participation aux projets pilotes dans le cadre du réseau suisse contre les mutilations génitales féminines, les centres de consultation en matière de grossesse des cantons d'AG et de BL ont largement contribué à cette importante activité dans le domaine de la migration.

En deuxième position, les données indiquent le travail avec les parents. 18% de l'ensemble des interventions de groupes ont eu lieu dans ce domaine. La diminution par rapport à 2016 (25%) résulte du fait que le nombre de centres de consultation en matière de grossesse ayant livré des données à ce sujet était nettement moins important en 2017.

Les interventions conduites en 2017 dans le domaine des hautes écoles, des écoles spécialisées et des universités (11%) prennent la troisième place. Dans ce contexte, il peut s'agir d'offres pour des étudiant.e.s ou des enseignant.e.s. (En 2016, avec 21%, ce sont les institutions pour les enfants et les adolescent.e.s qui arrivaient en troisième position.)

Autres domaines d'intervention (par ordre décroissant) : Sexualité et handicap 9%, Travail social scolaire 6%, Institutions pour enfants et adolescent.e.s 4%, Prisons (2%), Milieu ecclésiastique (0%). Comme ces dernières années, il n'est fait aucune mention d'intervention dans les camps de vacances. Sous «Autres settings» (11%) ont été mentionnés: visite dans des salons de massage, semaine d'empowerment pour les filles, groupe pour les jeunes mères en formation, séances d'information après l'accouchement.

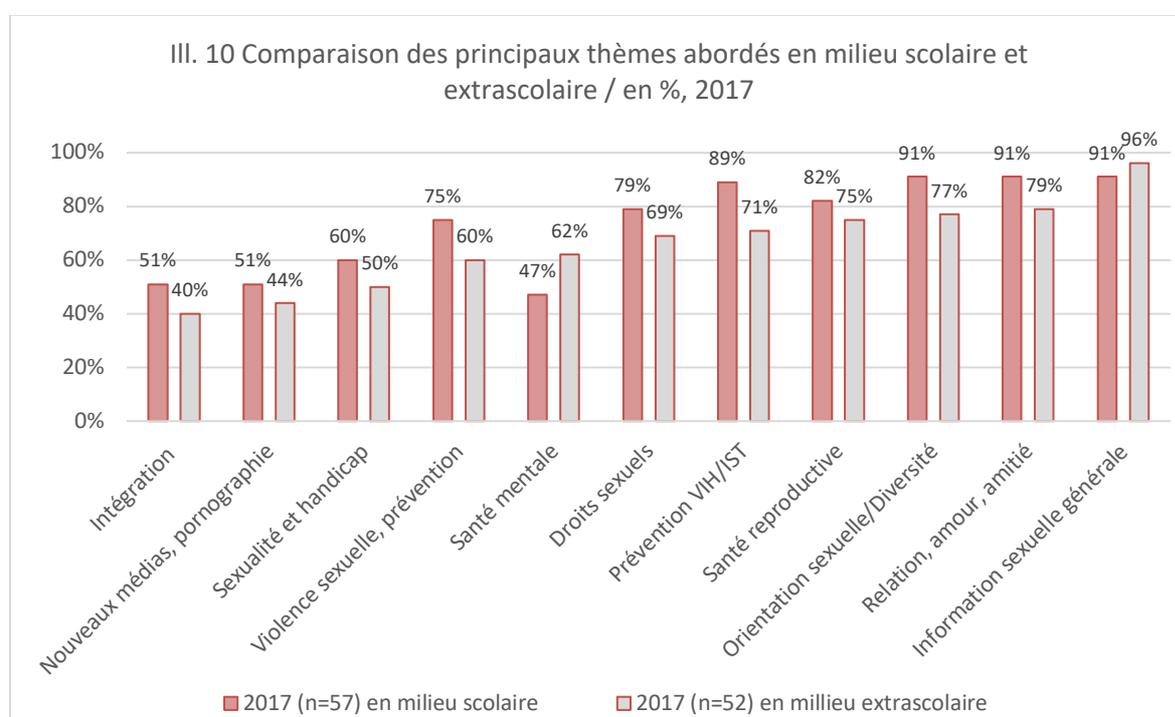


Exemple de lecture : en 2017, 18% des interventions extrascolaires ont eu lieu dans le cadre du groupe «Parents».

8.2.3 Principaux thèmes d'éducation sexuelle abordés en milieu extrascolaire

Des 52 centres proposant des prestations d'éducation sexuelle en milieu extrascolaire, le thème «Information sexuelle générale» (96%, 2016: 92%) vient en première position, suivi de près par «Relation, amour, amitié» (79%, 2016: 78%), «Orientation sexuelle/Diversité» (77%, 2016: 74%), «Santé reproductive» (75%, 2016: 72%). Le thème «Droits sexuels» a pu être mentionné pour la première fois en 2017 et se situe en sixième position (69%), juste après «Prévention VIH/IST» (71%, 2016: 76%). On constate également qu'une large palette de thèmes ne visant pas uniquement la prévention des risques, mais s'inscrivant dans une approche d'éducation sexuelle holistique, sont traités en milieu extrascolaire.

Comparés aux principaux thèmes traités dans les interventions d'éducation sexuelle en milieu scolaire, on constate quelques différences. En milieu scolaire, les thèmes les plus fréquemment mentionnés sont : «Prévention VIH/IST» (+ 18%, par rapport au milieu extrascolaire), «Violence sexuelle/Prévention» (+15%), «Orientation sexuelle/Diversité» (+14%), «Relation, amour, amitié» (+12%). En milieu extrascolaire, le thème «Santé mentale» (+15%) est plus fréquemment mentionné qu'en milieu scolaire (Ill. 10).

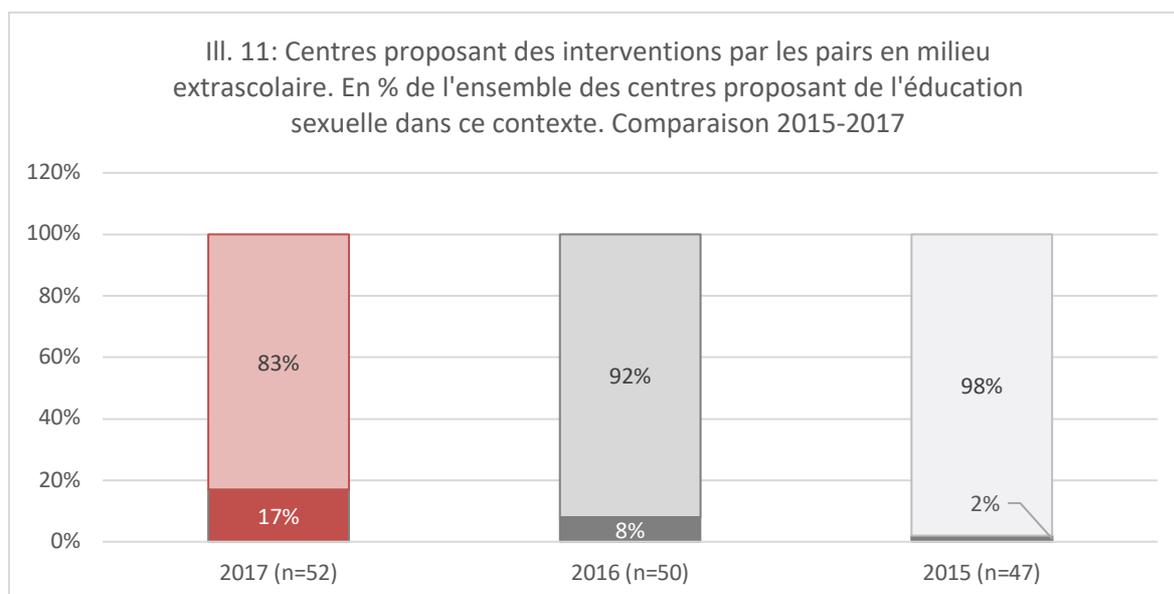


Exemple de lecture : en 2017, 62% des centres proposant des interventions en milieu extrascolaire indiquent traiter aussi le thème de la santé mentale.

8.2.4 Approche par les pairs en milieu extrascolaire

À la question de savoir si des prestations d'éducation sexuelle par les pairs étaient proposées en milieu extrascolaire, les centres suivants ont répondu par l'affirmative : BE (Aids Hilfe Berne), NE (GIS), VD (PROFA Centre de compétence VIH/IST) et VS (6 centres SIPE). Voir Ill. 11. Étant donné que seuls 2 centres (BE et VD) ont fourni des données sur le nombre de groupes et de bénéficiaires, nous renonçons à mentionner ces chiffres.

Voir également le chapitre 8.1.7, Approche par les pairs en milieu scolaire.



Commentaire de SANTÉ SEXUELLE Suisse, Chapitre 8 : Éducation sexuelle / Formation à la santé sexuelle

Dans le domaine de l'éducation sexuelle à l'école, nous constatons que la grande majorité des services d'éducation sexuelle proposent des thématiques variées telles que les relations, l'amour, l'amitié, l'orientation sexuelle et la diversité en matière de sexualité, la prévention VIH/IST, les questions liées à la santé reproductive et les droits sexuels. Il faut toutefois noter que, malgré une demande importante des jeunes à thématiser des sujets liés aux nouveaux médias, seule la moitié des services le fait.

De manière générale, nous saluons le fait que les services ne se restreignent pas aux mandats de prévention et à une approche centrée sur les risques.

Il y a une tendance à une meilleure répartition des interventions selon les degrés scolaires, avec davantage de cours que les années précédentes à l'école enfantine. SANTÉ SEXUELLE Suisse salue cette tendance des services à appliquer une approche holistique de l'éducation sexuelle, qui se déroule dès les premiers âges de la vie, et thématise tant les aspects biologiques que les aspects sociaux de la sexualité.

Sur le plan de l'égalité des chances, on remarque une tendance positive quant à une offre plus importante proposée aux élèves ayant des besoins spécifiques. De même, il est réjouissant d'observer que les interventions pour les jeunes adultes sont en priorité destinées à un public ayant un parcours migratoire, permettant de répondre, en partie, à une demande croissante. Cependant, on constate toujours d'importantes différences dans les régions linguistiques. En Suisse romande, par exemple, le nombre d'enfants bénéficiant d'une éducation sexuelle par des spécialistes externes est toujours disproportionné par rapport à la Suisse alémanique.

CONTACT

SANTÉ SEXUELLE Suisse
Christine Sieber
christine.sieber@sante-sexuelle.ch
+41 31 311 44 08

Annexe – Liste des centres ayant participé à l'enquête en ligne 2017

Centres cantonaux de consultation en matière de grossesse selon la loi RS 857.5 (61 de 75 = 81%)

AG	Sexuelle Gesundheit Aargau	Aarau
BE	Centres de santé sexuelle et planning familial	Berne, Bienne, Burgdorf, Interlaken, Thoune
BL	Kantonale Beratungsstelle für Schwangerschafts- und Beziehungsfragen, Fachstelle sexuelle Gesundheit	Liestal, Binningen
BS	Schwangerschaftsberatungsstelle Basel-Stadt	Bâle
FR	Centre fribourgeois de santé sexuelle	Fribourg, Bulle
GE	Unité de santé sexuelle et planning familial	Genève
GL	Beratungsstelle für Partnerschafts-, Familien- und Sexualfragen	Glaris
GR	adebar - Fachstelle für sexuelle Gesundheit und Familienplanung Graubünden	Coire
JU	Centre de Santé Sexuelle – Planning Familial Jura	Delémont, Porrentruy, Le Noirmont
LU (NW, OW)	elbe - Fachstelle für Lebensfragen	Lucerne
NE	Centre de santé sexuelle - Planning familial	Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds
SG (AI, AA)	Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität	St-Gall, Jona, Wattwil, Sargans
SO	Fachstelle Beziehungsfragen Kanton Solothurn	Soleure, Olten
SZ	Triaplus AG, Fachstelle für Einzel-, Paar- und Familienberatung	Pfäffikon, Goldau
TG	Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität	Frauenfeld
TI	Consultorio di salute sessuale EOC	Locarno, Lugano, Bellinzona, Ascona
VD	PROFA - Conseil en périnatalité	Lausanne, Nyon, Payerne, Renens, Vevey, Yverdon, Orbe, Aigle, Morges
VD	PROFA - Consultation en santé sexuelle et planning familial	Lausanne, Aigle, Payerne, Renens, Morges, Nyon, Vevey, Yverdon
VS	SIPE – Centres de consultation	Sion, Sierre, Monthey, Martigny, Brigue, Leuk-Susten
ZG	eff-zett das fachzentrum. Sexual- und Schwangerschaftsberatung	Zoug
ZH	Centres de consultation en matière de grossesse, aux hôpitaux	Bülach, Horgen, Schlieren, Wetzikon

Autres services spécialisés proposant une offre d'éducation sexuelle (15 de 20=75%)

BE	Aids Hilfe Bern	Berne
BE	Berner Gesundheit, Sexualpädagogik	Berne
GE	Service de santé de l'enfance et de la jeunesse SSEJ	Genève
GR	Aids-Hilfe Graubünden	Coire
JU	AJDAES Association jurassienne des animatrices en éducation sexuelle	Bure
LU	S&X Sexuelle Gesundheit Zentralschweiz	Lucerne
NE	GIS Groupe Information sexuelle et éducation à la santé	Neuchâtel
SH	AIDS-Hilfe Schaffhausen	Schaffhouse
SZ	gesundheit schwyz, Gesundheitsförderung und Prävention	Goldau
TG	Perspektive Thurgau, Sexuelle Gesundheit und Sexualpädagogik	Weinfelden
VD	PROFA – Centre de compétences VIH-IST	Lausanne
VD	PROFA – Service d'éducation sexuelle	Renens
ZH	liebesexundsoweiter, sexualpädagogik & beratung	Winterthur
ZH	Lust und Frust – Fachstelle für Sexualpädagogik und Beratung	Zurich
ZH	SpiZ – Sexualpädagogik in Zürich	Zurich